

12.11.2003 - 11:59 Uhr

Premier bilan sur les changements de caisse-maladie: Les petites caisses sont les plus menacées par les pertes d'assurés

Zurich (ots) -

La toute récente hausse de prime pousse beaucoup d'assurés à agir: depuis que les nouvelles primes ont été publiées, environ deux millions de comparatifs des primes ont été établis sur le site de comparatifs sur internet, comparis.ch. Comme le montre l'analyse portant sur environ 200'000 offres demandées aux caisses par l'intermédiaire de comparis.ch, c'est surtout les petites caisses-maladie, dont les primes se sont envolées, qui doivent s'attendre à des départs d'assurés. Les grosses caisses peuvent, elles, tabler sur une clientèle fidèle. Du reste, les calculs de comparis.ch viennent confirmer le pronostic de l'OFAS, selon lequel l'impact du redécoupage des régions de primes n'a aucune influence sur le total du volume des primes.

Avec 4,7 % (moyenne tous assurés et tranches d'âge confondus), l'augmentation des primes maladie pour 2004 est en deçà de celles des années précédentes. L'OFAS, ayant calculé l'augmentation juste pour les adultes ayant la franchise minimale, parle même d'une "hausse modérée" de 4,3 %. Malgré tout, il y avait longtemps qu'autant d'assurés n'avaient pas changé de caisse. Sur la plate-forme de comparatifs sur internet de comparis.ch, environ deux millions de comparatifs ont été établis depuis la publication des nouvelles primes. comparis.ch a analysé statistiquement 200 000 demandes d'offre transmises aux caisses-maladie le mois dernier par environ 150 000 assurés via sa plate-forme de comparatifs.

Changement de caisse: Le seuil critique se situe à 10 % de hausse de prime

A partir de 10% d'augmentation des primes, la propension des assurés à changer de caisse-maladie augmente, selon comparis.ch. Parmi les assurés dont la hausse de prime est de moins de 10%, 1% d'entre eux demandent une offre. Ce chiffre s'élève à 3% pour le groupe d'assurés ayant une augmentation des primes de 10 % à 15%, et à 11% pour ceux subissant une hausse de 20 à 25%. Parmi les assurés particulièrement touchés, ceux qui devront faire face à des primes de 40% de plus en 2004, presque la moitié d'entre eux (45%) a demandé une offre.

Les adultes avec une franchise élevée sont particulièrement favorables au changement

Les résultats de l'enquête de comparis.ch confirme ce à quoi il fallait s'attendre après la réduction des rabais associés aux franchises décidée par l'OFAS: Les bons risques - les assurés avec une franchise de 1500 CHF - fuient les augmentations de prime parfois drastiques. La fraction des assurés demandant une offre se situe à environ 15% pour les assurés ayant une franchise de 1500 CHF, alors que pour les autres niveaux de franchise, elle se situe entre 1,7 et 3,7%.

Progression des modèles alternatifs d'assurance

Les modèles alternatifs d'assurance (HMO et médecin de famille)

jouissent d'une popularité grandissante auprès des assurés. Selon l'étude de comparis.ch, le nombre de demandes d'offre pour des modèles alternatifs d'assurance se situe dans certaines régions au même niveau que pour les modèles traditionnels d'assurance.

Le nouveau découpage des régions reste sans effet sur le volume des primes

Les prévisions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sur la neutralité du nouveau découpage des régions sur les primes, sont confirmées par les calculs de comparis.ch. Bien que les nouvelles régions de primes n'aient pas d'impact sur le volume total des primes, il y a des perdants et des gagnants. Le canton de Fribourg figure parmi les gagnants, avec une baisse du volume des primes de 51 millions de francs suite au nouveau découpage des régions de primes. De l'autre côté, le canton de Berne, voisin de Fribourg, subit une hausse du volume de primes de 42 millions de francs. Les chiffres communiqués par comparis.ch reposent à nouveau sur l'hypothèse que la part de marché des caisses actives dans le canton est identique dans toutes les communes. Ces approximations - également autorisées par l'OFAS - portant sur l'ensemble des assurés sont inévitables puisque le nombre exact d'affiliés de chaque caisse dans les environ 3000 communes de Suisse n'est pas connu.

Plus de départs d'assurés chez les petites caisses

Parallèlement à son analyse sur les demandes d'offre, comparis.ch a établi un indice des départs attendus parmi les affiliés de chaque caisse et a étudié le pourcentage de demandes d'offre par rapport au nombre d'affiliés d'une caisse. Les petites caisses qui pouvaient souvent compter les années précédentes sur un afflux d'assurés grâce à leurs primes bon marché, semblent ne pas avoir supporté la croissance. Le pourcentage de leurs assurés ayant demandé une offre à d'autres caisses par l'intermédiaire de comparis.ch se situe entre 5 et 13%, ce qui est particulièrement supérieur à la moyenne. La raison en est claire comme de l'eau de roche : beaucoup de petites caisses ont dû fortement augmenter leurs primes afin de pouvoir financer l'augmentation de leurs réserves nécessitée par leur croissance. Pour la plupart, elles ne sont plus aujourd'hui en mesure de pouvoir proposer des primes basses et vont perdre une partie de leur récents affiliés. Par contre, les grandes caisses, elles, jouissent d'une clientèle fidèle. La part des demandes d'offre par rapport au nombre de leurs affiliés est de 2 à 3%. Il est manifestement payant de maintenir les primes constantes ou de les augmenter modérément - même lorsqu'elles sont déjà à un niveau de départ élevé.

Considérer globalement sa situation d'assurance

Cette année, plusieurs facteurs ont influencé le développement des primes des caisses-maladie. Le comparatif de l'assurance-maladie de comparis.ch s'est enrichi d'une nouvelle fonctionnalité: Les assurés observent l'impact des différents facteurs sur leurs primes, tels que la hausse, la réduction des rabais de franchise et le nouveau découpage des régions de primes. Il s'agit d'une aide pour trouver une prime moins chère, pour changer de caisse-maladie, pour choisir la bonne franchise ou pour changer de modèle d'assurance pour un modèle de médecin de famille ou HMO.

Des chiffres détaillés et des graphiques se rapportant aux points mentionnés dans le communiqué de presse sont disponibles auprès de: <mailto:kristin.hartmann@comparis.ch>

Contact:

Richard Eisler
PDG
Stampfenbachstr. 48
8006 Zurich
Téléphone +41/1/360'52'62
Fax. +41/1/360'52'72
E-mail: info@comparis.ch
Internet: <http://www.comparis.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100468784> abgerufen werden.